Ressortissants de pays tiers: vols communs pour l'éloignement des migrants illégaux. Initiative Italie

2003/0821(CNS) - 31/03/2004

Le Parlement européen s'est rallié à la position de sa commission au fond et a rejeté l'initiative italienne sur l'organisation de vols communs pour l'éloignement de ressortissants illégaux. Ce faisant, la question a été renvoyée en commission au fond. Lors du débat, le rapporteur, Mme Adeline HAZAN (PSE, F), s'est félicitée de ce rejet dans la mesure où les "retours collectifs constituent une pratique très discutable qui ne devrait être employée que de façon exceptionnelle". Dans la foulée, Mme HAZAN a regretté que, sur cette question, la consultation du Parlement européen ne soit que "de pure forme".